

Compte-rendu du conseil municipal

14 septembre 2011

Approbation du dernier PV

Le procès verbal du conseil municipal du 12 juillet 2011 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

2011/40) Marché d'aménagement du lotissement des Brosses

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'ouverture des plis du marché à procédure adaptée concernant l'aménagement du lotissement des Brosses a eu lieu le 30 août 2011 à 17h30.

8 propositions ont été réceptionnées. Après ouverture de ces plis, il s'avère que la meilleure proposition est celle de l'entreprise Tomaiï pour un montant de 151 483 € HT. La commission propose donc de retenir l'offre de l'entreprise Tomaiï.

M. Pavan et M^{elle} Tomaiï ne prennent pas part au vote.

Avec 13 voix pour, le Conseil municipal décide :

- d'accepter cette offre et d'approuver l'acte d'engagement,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché relatif à l'aménagement du lotissement des Brosses avec l'entreprise Tomaiï et à faire les démarches nécessaires.

2011/41) Convention de déneigement avec M. Dorne

La convention de déneigement de la voirie communale ainsi que de voiries sur la commune pour lesquelles la Mairie de Vourey a signé une convention de déneigement arrive à échéance au 31 octobre 2011.

Le Maire propose de renouveler la convention de déneigement avec M. Dorne, agriculteur, pour une période de 3 ans à partir du 1^{er} novembre 2011. La rémunération comprend 1 700 € HT par hiver d'astreinte et 95 € de l'heure, tracteur et chauffeur compris, pour toute sortie. Pour mémoire, ces tarifs s'élevaient à 1600 € HT et 92 € pour le précédent contrat.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter l'offre de M. Dorne,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de déneigement et d'effectuer les démarches nécessaires.

2011/42) Avenant au contrat de la Poste

L'Observatoire national de la présence postale a modifié en juin certaines dispositions de la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale. Les modifications portent sur le calcul du montant de l'indemnité compensatrice mensuelle, le plafond des retraits de dépannage, la prise en charge des frais de communications téléphoniques, la mise à jour de produits et services postaux.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention relative à l'organisation d'une agence postale communale.

2011/43) DM n°2 Subvention exceptionnelle pour l'association FADER

Vu la proposition de FADER d'une animation communale exceptionnelle pour 2011/2011, Monsieur le Maire propose d'allouer à cette association une aide exceptionnelle de 2500 € en 2011. Pour mémoire, le Conseil municipal a voté une subvention de 200 € pour cette association le 14 avril 2011. Cette aide fait l'objet d'une décision modificative.

| Compte - Objet | Dépenses de fonctionnement | |
|---|----------------------------|------------------------|
| | Diminution de crédit | Augmentation de crédit |
| 6574 - Subvention à une association communale | | + 2 500 € |
| 022 - Dépenses exceptionnelle | - 2 500 € | |

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter l'allocation d'une subvention exceptionnelle de 2500 € à l'association FADER sur le budget 2011,
- de charger Monsieur le Maire de procéder au virement des crédits ci-dessus sur le budget principal de l'exercice en cours et d'effectuer les démarches nécessaires pour ce versement.

2011/44) Modification horaire du poste d'ASEA

Vu la diminution des besoins en matière d'enseignement musical,

Vu la réglementation concernant les suppressions de postes d'agents titulaires,

Vu l'avis favorable du comité technique paritaire du 14 septembre 2011,

Vu l'accord de l'agent titulaire du poste,

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'assistant spécialisé d'enseignement artistique (ASEA) de 2 heures hebdomadaires et de supprimer le poste d'ASEA de 4 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2011.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- la suppression du poste d'ASEA de 4 heures hebdomadaires,
- la création du poste d'ASEA de 2 heures hebdomadaires.

2011/45) Création de poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 6h30/semaine

Vu l'augmentation de la fréquentation du service de restauration scolaire et la charge de travail de ce service entre 11h30 et 13h30, Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique 2^e classe ou le cas échéant, de non titulaire, à temps non complet de 2h par jour, soit 8h par semaine durant la période scolaire. Cet horaire sera annualisé, le poste sera donc créé pour 6h30 par semaine à compter du 1^{er} octobre 2011.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste annualisé de 6h30 heures hebdomadaires.

2011/46) Création de poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 19 heures par semaine à compter du 1^{er} octobre 2011. Cette création sera suivie de la suppression du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps non complet de 19 heures par semaine après saisine du CTP.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

2011/47) Création de poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 31h41 par semaine à compter du 1^{er} octobre 2011. Cette création sera suivie de la suppression du poste d'ATSEM de 1^{ère} classe à temps non complet de 31.41 heures hebdomadaires après saisine du CTP.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

2011/48) Modification horaire du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe

Vu la nouvelle organisation des classes et les incidences qu'elle provoque sur la répartition des tâches entre les agents municipaux travaillant à l'école,

Vu l'accord de l'agent concerné,

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe de 28.22 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2011. Cette création sera suivie de la suppression du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe de 27.81 heures hebdomadaires après avis du CTP. Cette modification horaire entraînera l'affiliation de l'agent à la caisse de retraite CNRACL.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la création du poste d'adjoint technique de 28.22 heures hebdomadaires.

Point sur le PLU

La commission PLU s'est réunie le 31 août à 17h. M. Gaillard a présenté la version du PADD à finaliser et quelques éléments de réflexion sur les opérations d'aménagement. M. Gaillard représente les éléments de la partie Développer du PADD en exposant la cartographie liée. Il rappelle dans ces orientations, les grands secteurs de développement actés par la municipalité (les Bayards, les Rivoires).

La troisième partie du PADD sur les réseaux est ensuite présentée avec la cartographie récapitulative dans la foulée. Quelques corrections sont demandées par les élus dans ce document.

La commission s'est réunie le mardi 13 septembre pour travailler sur le document présenté. Il s'agit d'un dernier « balayage » du PADD, car tous les éléments développés correspondent bien à la synthèse de ce qui a été présenté au cours des derniers mois.

Une présentation est programmée en Conseil municipal le 12 octobre.

Dans un deuxième temps, le lundi 17 octobre, auront lieu la présentation aux Personnes Publiques Associées (à 14h30), puis la réunion publique (à 19h).

A noter que ces présentations étaient programmées en septembre, mais notre PLU ne prendra pas de retard, car une première réunion de travail sur la 3^e phase du PLU est bien programmée avec le bureau d'études pour le 20 septembre, et une autre pour le 27 octobre.

Parallèlement le bureau d'études ERGH, à qui a été confiée la réalisation de notre carte des aléas, nous a remis un document pratiquement finalisé. Cette carte est basée sur l'existant et ne prend donc pas en compte les travaux d'aménagement prévus sur l'Olon, mais ceux-ci pourront être intégrés sans difficulté dans une mise à jour.

Point sur les travaux en cours

Route du Moulin

Dans le but de sécuriser et de récupérer l'eau de ruissellement la Société Colas a créé un « caniveau circulaire » sur la partie haute de la route et sur la partie basse jusqu'à l'angle de la route du Coteau. La grille a été refaite au niveau du carrefour.

Carrefour entre les routes de Cerveloup et du Moulin

Le carrefour a été réaménagé et légèrement agrandi pour permettre aux camions (semi-remorques) du Couvoir de Cerveloup de manœuvrer dans de meilleures conditions matérielles et de sécurité. L'enrobé a été posé mercredi dernier.

Lavoir de Suzet

Les travaux de réfection (avec des charpentes à l'ancienne de récupération) sont avancés. Le charpentier a pratiquement terminé. Il reste à poser les tuiles qui le seront prochainement par les Compagnons de Volvredo. La mise en eau est prévue cet automne.

Local technique

Les travaux de réfection de toiture sont bien avancés. La couverture sera finie cette fin de semaine.

Aménagement de la RD1092

Les travaux de la 1^{ère} tranche sont presque terminés. Il reste à l'entreprise Laquet à finir les espaces verts. Ceux-ci sont programmés à l'automne.

Les feux tricolores de chantier vont disparaître et les anciens feux seront remis en route pour une durée d'1 an en attendant les travaux de la 2^{ème} tranche prévus été 2012 .

Merci aux riverains et habitants pour leur patience durant ces deux mois de travaux.

Point sur l'extension du gymnase

Les deux présentations aux associations locales et la prise en compte de leurs remarques ont permis d'enrichir le projet.

L'esquisse présentée correspond aux besoins arrêtés.

- Rangement pour matériel gymnase et pour le matériel scolaire (80 m²)
- Mise aux normes du gymnase en créant deux WC handicapés, un urinoir et un coin toilette.

- Réaménagement d'un rangement dédié à la société de boules et d'une buvette.

Après débat, le Conseil municipal décide d'adopter le projet présenté.

La rentrée scolaire 2011/2012

Les enseignantes : M^{mes} Marie Pastre (directrice), Anne-Françoise Amevet-Cano, Elise Panei, Laurence Dequier, Isabelle Pauchard, Carine Fillet, Sarah le Doucen et Séverine Guibé

L'effectif : 155 enfants

6 classes avec la répartition suivante :

| PS/MS | GS/CE1 | CP | CE1 / CE2 | CE2/CM1 | CM2 |
|--------------|--------------|----|--------------|-------------|-----|
| 14 / 16 = 30 | 11 / 12 = 23 | 24 | 13 / 13 = 26 | 8 / 18 = 26 | 26 |

Le restaurant scolaire : hausse des tarifs de 1 % (ils n'ont pas été augmentés depuis 2008).

CEJ : reprise des activités le 20 septembre par Fabienne Blachot et Sylvie Curcio le lundi (bricolage et contes).

Les travaux réalisés cet été à l'école sont les suivants :

- réfection de la classe d'Anne-Françoise Amevet-Cano
- renouvellement de deux ordinateurs dans la classe d'Isabelle Pauchard
- remise en état du réseau internet
- mise en place d'une ligne de lavage ergonomique à la cantine

Transport collège : au retour, dépose provisoire sur la départementale

Le conseil municipal s'est achevé à 21h.

Prochain conseil municipal

Prochaine réunion du conseil municipal mercredi 12 octobre 2011.